

Question 8

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.3.3	Principes des actes administratifs	8 points
---------------------	-----------	------------------------------------	----------

Situation de départ

Beaucoup de documents de l'administration publique ont un caractère juridique et doivent être présentés sous une certaine forme. Afin qu'une décision soit juridiquement valable, elle doit toujours contenir certains éléments. En tant que collaborateur/trice de l'administration publique, vous connaissez les aspects formels d'une décision.

Cette question est composée d'une partie (a.). Vous pourrez obtenir 8 points au maximum.

Tâche

a. Citez 8 éléments nécessaires afin qu'une décision soit juridiquement valable. Vous obtiendrez 1 point par élément pertinent, total 8 points.

1. *Faits importants (état de fait)*

1

2. *Motifs justifiant la décision (bases légales)*

1

3. *Considération ou dispositif (décision elle-même)*

1

4. *Coûts*

1

5. *Destinataires*

1

6. *Date(s)*

1

7. *Signature(s)*

1

8. *Voies de droit*

1

Indication de correction

Autres réponses possibles :

Délai de recours

Autorité de recours

Entrée en vigueur

D'autres réponses pertinentes sont possibles

1 point par élément pertinent cité, total 8 points.

T 8Points
obtenus